Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale du devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de Septembre, A. D. 1883 et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières par lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contribuer à la collection des taxes arriérées dans laméo 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ABAT, L. et L. F. GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Clark, Génois, Canale Carondelet et Conti, désigné comme lot No. 475; lot dit lot No. 476 mesure 205 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ABAT, L. et L. F. GENERES—Taxe de 1880, montant à.....$5 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Clark, Génois Avenue Bienville and Conti, désigné comme lot No. 476; le dit lot No. 476 mesure 26 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ALTMAN, A.—Taxe de 1880, montant à.....60
Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, formant un triangle, et borné par les rues Scott, Pierce, St. Louis et Conti, désignés comme lots Nos. 1 à 7 dans l'lot No. 529; les dits lots Nos. 1 à 7 mesurent 319 pieds de face à la rue Scott sur 176 pieds de profondeur.

ALVA, ANTOINETTE—Taxe de 1880, montant à.....$8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Sto. Anne Orléans, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No 3 de l'lot No. 102; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

ALVA, VVE. FELIX M.—Taxe de 1880, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 4 de l'lot No. 197; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Miro, St. Philippe et Tonti, désigné comme lot No. 14 de l'lot No. 294; le dit lot 14 forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds.

ABADIE, BERNARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro, désigné comme lot No 13 de l'lot No. 205; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

ABADIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 17 de l'lot No. 340; le dit lot No 15 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 102 pieds de profondeur.

AVEGNO, F. N. et L. E. LEMARIE.—Taxe de 1880, montant à.....$6 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Ursulines, Live Oak, Bellechasse et St. Phillippe, désigné comme l'lot No. 364.

ADRISZ, PETER.—Taxe de 1880, montant à.....$1 45
Partie de (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, St. Antoine et Helena, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'lot No. 627; la dite partie des lots Nos 16, 17 et 18 mesure 80 pieds de face à l'Avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

ARROUNY J. B.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme les lots Nos. 19 et 20 de l'lot No. 325, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Conti et Rocheblave, et mesure 23 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

ADOLPHE, C. JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Hôpital Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme le lot No. 9 de l'lot No. 229; le dit lot No. 9 mesure 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 80 pieds.

ALFUENTE, BERTE et HENRY.—Taxe de 1880 montant à.....$26 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et St. Philippe, désigné comme le lot No. 7 de l'lot No. 104; le dit lot No. 7 mesure 43 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 108 pieds.

AUGUSTIN, LEONVILLE.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 27 de l'lot No. 266; le dit lot No. 27 mesure 27 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 2 de l'lot No. 337; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

AUSTIN, MLLE. SALLIE.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Orléans, Gayoso, St. Pierre et Salcedo, désigné comme le lot No. 1 de l'lot No. 409, le dit lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'lot No. 64; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 4 de l'lot No. 404.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Gayoso, Salcedo, St. Anne et Dumaine, désigné comme l'lot No. 406.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'lot No. 64; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 4 de l'lot No. 404.

ABRISZ, PETER.—Taxe de 1880, montant à.....$1 45
Partie de (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par l'Avenue Bienville, les rues Douane, St. Antoine et Helena, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'lot No. 627; la dite partie des lots Nos 16, 17 et 18 mesure 80 pieds de face à l'Avenue Bienville sur une profondeur de 102 pieds.

ARROUNY J. B.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme les lots Nos. 19 et 20 de l'lot No. 325; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Conti et Rocheblave, et mesure 23 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

ADOLPHE, C. JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Hôpital Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme le lot No. 9 de l'lot No. 229; le dit lot No. 9 mesure 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 80 pieds.

ALFUENTE, BERTE et HENRY.—Taxe de 1880 montant à.....$26 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Bourgogne, Rempart, Dumaine et St. Philippe, désigné comme le lot No. 7 de l'lot No. 104; le dit lot No. 7 mesure 43 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 108 pieds.

AUGUSTIN, LEONVILLE.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 27 de l'lot No. 266; le dit lot No. 27 mesure 27 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 2 de l'lot No. 337; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

AUSTIN, MLLE. SALLIE.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Orléans, St. Pierre et Salcedo, désigné comme le lot No. 1 de l'lot No. 409, le dit lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'lot No. 64; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 4 de l'lot No. 404.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Gayoso, Salcedo, St. Anne et Dumaine, désigné comme l'lot No. 406.

AZEMAR, J.—Taxe de 1880, montant à.....$7 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Douane, Ursulines, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. 6 de l'lot No. 237; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, désigné comme le lot No. 22 de l'lot No. 260; le dit lot No. 22 mesure 41 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 4 de l'lot No. 404.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Gayoso, Salcedo, St. Anne et Dumaine, désigné comme l'lot No. 406.

AUGUSTIN, LEONVILLE.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 27 de l'lot No. 266; le dit lot No. 27 mesure 27 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 2 de l'lot No. 337; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds.

AUSTIN, MLLE. SALLIE.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Orléans, St. Pierre et Salcedo, désigné comme le lot No. 1 de l'lot No. 409, le dit lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No. 2 de l'lot No. 64; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds.

AVEGNO, PHILIP.—Taxe de 1880, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dumaine, Gayoso et Salcedo, désigné comme lot No. 4 de l'lot No. 404.

AVEGNO, PHILIP et SUCCESSION de JAMES DUPAS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Gayoso, Salcedo, St. Anne et Dumaine, désigné comme l'lot No. 406.

AZEMAR, J.—Taxe de 1880, montant à.....$7 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Douane, Ursulines, Prieur et Johnson, désigné comme le lot No. 6 de l'lot No. 237; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 120 pieds.

ADABIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Génois, Canale et Conti, désigné comme lot No. 475; le dit lot No. 476 mesure 205 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur.

ADABIE, B.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier, désigné comme lot No. 7 de l'lot No. 79; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds.

ADLER, MME. E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Royale, Passage de la Bourse, Bienville et Conti, désigné comme lot No. 16 de l'lot No. 38; le dit lot No. 16 mesure 22 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 95 pieds.

ADLER, E. A. ET SA FEMME.—Taxe de 1880, montant à.....$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Orléans, Matals, St. Pierre et Liberté, désigné comme lot No. 6 de l'lot No. 159; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Orléans et Matals et mesure 32 pieds de face à la rue Orléans, sur 57 pieds de profondeur.

ALLEMON, JOHN.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Trois (3) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cortes, Scott, Donaine et Bienville, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'lot No. 506; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 de l'lot No. 506 les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 64 pieds de face à la rue Cortes sur une profondeur de 150 pieds. Le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Donaine et Cortes et mesure 32 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 102 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880, montant à.....$4 20
Sept (7) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le neuvième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues St. Louis, Conti, Tonti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 6 à 12 de l'lot No. 307; le dit lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, le lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, le lot Nos. 8 à 12 forme l'encoignure des rues St. Louis et Rocheblave et mesurent 124 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme le lot No. 4 de l'lot No. 308, le dit lot No. 4 mesure 120 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme le lot No. 16 de l'lot No. 307; le dit lot No. 16 mesure 24 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme les lots Nos. 19 et 20 de l'lot No. 307; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 48 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BARBE, VEUVE JEAN.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, Cortes, Avenue Bienville et Télémaque, désigné comme les lots Nos 1 à 5 de l'lot No. 502; les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Conti et Cortes et mesurent 152 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds.

BADER, ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rocheblave, désignée comme partie du lot No. 12 de l'lot No. 320; la dite partie du lot No. 12 forme l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesure 114 pieds de face à la rue Conti sur 126 pieds de profondeur.

BADER, ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$10 20
Seize (16) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dorgenois, St. Louis, Conti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 1 à 16 de l'lot No. 328; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis et mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 ne mesurent 120 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 forment l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesurent 150 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 (triangle) mesure 604 pieds de face à la rue Conti sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 16 (triangle) mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur.

BADER, AD.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme le lot No. 16 de l'lot No. 307; le dit lot No. 16 mesure 24 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BADER, ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$10 20
Seize (16) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dorgenois, St. Louis, Conti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 1 à 16 de l'lot No. 328; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis et mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 ne mesurent 120 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 forment l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesurent 150 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 (triangle) mesure 604 pieds de face à la rue Conti sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 16 (triangle) mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur.

BADER, AD.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, St. Louis, Tonti et Rocheblave, désigné comme le lot No. 16 de l'lot No. 307; le dit lot No. 16 mesure 24 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds.

BADER, ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à.....$10 20
Seize (16) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Dorgenois, St. Louis, Conti et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 1 à 16 de l'lot No. 328; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis et mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 ne mesurent 120 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 forment l'encoignure des rues Conti et Dorgenois et mesurent 150 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 (triangle) mesure 604 pieds de face à la rue Conti sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 16 (triangle) mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur.

BARRELLE, J. B., ET LAVILLETTE—Taxe de 1880, montant à.....$7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Marais et Villere, désigné comme le lot No. 10 de l'lot No. 167; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 60 pieds de profondeur.

BARZAC, ELIZA ET MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Villere et Robertson, désigné comme le lot No. 6 de l'lot No. 179; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 100 pieds de profondeur.

BARZAC, ELIZA ET MARIE—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 3 de l'lot No. 207; le dit lot No. 3 mesure 26 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 120 pieds de profondeur.

BARJAN, E. ET M.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Bellechasse, Broad et White, désignés comme les lots Nos. 24 à 28 de l'lot No. 354; les dits lots Nos. 24 à 28 mesurent 124 pieds de face à la rue St. Philippe sur 100 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues St. Louis, Promenade Carondelet, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 10 de l'lot No. 241; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues St. Louis, Promenade Carondelet, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. — de l'lot No. 250; le dit lot No. — mesure 34 pieds de face à la rue St. Louis sur 135 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par l'Avenue Hagan, Esplanade, Avenue Hagan, Lopez et Rendon, désignés comme les lots Nos. 3 à 6 de l'lot No. 436; les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 128 pieds de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur.

BACAS, MME A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Miro, Galvez, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme partie du lot No. 16 de l'lot No. 294, la dite partie du lot No. 16 mesure 34 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 29 pieds.

BARTHELEMY, P.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Villere, Robertson, Chemin du Bayou et la rue Ursulines, désigné comme lot No. 5 de l'lot No. 176, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Villere sur 60 pieds de profondeur.

BLANC JAMES A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bayou St. Jean, Scott, Donaine et Bienville, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'lot No. 506; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 64 pieds de face à la rue Cortes sur une profondeur de 150 pieds. Le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Donaine et Cortes et mesure 32 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 102 pieds.

BLANC, SUCCESSION DE EVARISTE.—Taxe de 1880, montant à.....$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Bayou St. Jean, Rue du Bayou, Bayou St. Jean, Rive droite, Bayou St. Jean et Esplanade, désigné comme lots Nos 438 à 439; le dit lot No. 438 a 439 mesure 272 sur 400 pieds.

BAZUS JEAN.—Taxe de 1880, montant à.....$2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bayou St. Jean, Avenue Hagan, Ste. Anne et Dumaine, désigné comme l'lot No. 482, le dit lot 482 mesure 63 sur 120 pieds.

BEHAN, MME JOHN H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Conti, Tonti, St. Louis et Miro, désigné comme le lot No. 2 de l'lot No. 300; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 90 pieds.

BEHAN, MME JOHN M.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par les rues Washington, Esplanade, Avenue Hagan, Lopez et Rendon, désignés comme les lots Nos. 3 à 6 de l'lot No. 436; les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 128 pieds de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur.

BOLDEN, H. et H. KELLOGG—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot borné par l'Avenue Hagan, Lopez et Rendon, désignés comme lots Nos. 3 à 6